

Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2004 Annuaire 2002-2003

Pour une anthropologie de l'exclusion

Maria Letizia Cravetto



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16671

ISSN: 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

Pagination: 758-760 ISSN: 0398-2025

Référence électronique

Maria Letizia Cravetto, « Pour une anthropologie de l'exclusion », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2004, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16671

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Pour une anthropologie de l'exclusion

Maria Letizia Cravetto

Maria Letizia Cravetto, écrivain

- EN 2001-2002 je m'étais sentie obligée par les événements internationaux d'essayer de focaliser la représentation du Mal dans son rapport à la destruction, qu'elle soit meurtrière ou créatrice.
- Cette année, pour creuser la responsabilité sociale, laquelle, si l'on se réfère à M. de Certeau, fonde l'anthropologie de l'exclusion, j'ai décidé de mettre en lumière à quel point le « savoir-déporté » (A.-L. Stern) « ne s'évapore pas » (R. Terdiman), donnant à voir grâce aux interventions de R. Terdiman (Université de Californie, Santa Cruz) et de S. Ginestet-Delbreil (psychanalyste) des similitudes, paradoxales, mais bien réelles : dans l'affirmation du nazisme et du stalinisme, on assiste, en effet, à la même mutation.
- La loi fut utilisée pour délimiter un espace, à l'extérieur du juridique, où fut établi le règne du droit policier. Dans cet espace fut pervertie la transcendance, qui garantit la différenciation et la limite. En d'autres termes : dans les univers concentrationnaires, le droit policier structura abus et prévarications jusqu'à permettre à l'affrontement duel d'aller jusqu'au bout, comme nous l'a montré, lors de son intervention, M. Sinapi (CIPH).
- Toutefois lorsque, dans une perspective psychanalytique, l'on réfléchit à l'affrontement « pouvoir souverain-vie nue » (G. Agamben) –, on est amené à se rappeler que chaque homme fait à sa naissance l'expérience d'un « discours qui s'impose comme détenteur exclusif du vrai » (P. Aulagnier); à se rappeler que dans certaines situations, l'enfant, avant même sa venue au monde, est destiné par l'héritage des discours familiaux à être la « chose » de la mère. À partir de cette analogie perversion de la Loi-absence du nom du Père –, il est possible à mon avis de dégager et d'articuler, en s'appuyant sur les travaux de G. Pankow, une anthropologie de l'exclusion du sujet, inédite et nouvelle,

- qui amène à constater le rapport de l'absence du Nom du Père à la perversion de la loi et à l'organisation de la destruction de la vie.
- Les écrivains qui ont survécu à la déportation les auteurs de l'écriture testamentaire nous permettent de déceler cette mise en abyme du moi car ils nous donnent à voir comment, pendant la déportation et la détention, la destruction physique et psychique organisée par le règlement des Lagers s'est superposée à une destruction intime et invisible.
- 6 Cette superposition confère un éclat « inconcevable » (I. Kertész) à leur vécu.
- « L'unique vengeance, la seule revanche que les prisonniers pouvaient avoir contre les SS, c'était ne pas mourir » (B. Bettelheim). Cela forçait à « prendre conscience de ce qui constituait le point de non-retour individuel » (B. Bettelheim). Et à ce stade, le besoin pouvait en quelque sorte être transcendé. « Il n'y avait que la haine et l'injure qui pouvaient distraire de la faim » (R. Antelme).
- Les interventions de F. Benslama (psychanalyste) et d'A.-L. Stern (psychanalyste) à ce propos ont permis de souligner la série de glissements qui ont dispersé cet héritage à travers les générations. Pour approfondir cette perspective, je me suis référée aux romans de E. Jelinek. Son écriture, qui rend le lecteur solidaire du refus de l'héritage généalogique, jaillit de la confusion pire : de l'amalgame de deux destructions : celle qui hante la génération de E. Jelinek et celle qui a meurtri sa chair. Les interventions de S. Hommel (psychanalyste) et de J.4 -P. Lefebvre (ENS) ont donné à entendre que ce refus et cet amalgame tissaient une relation avec l'altérité et la mort. Car à chaque fois qu'il n'y a pas assomption et intégration ce qui suppose une transformation de la dette généalogique, l'intimité de l'existence se déracine de la filiation pour se fixer dans le langage.
- A ce moment-là, le langage constitue la possibilité d'une communication dénaturée : c'est-à-dire d'une violence meurtrière, d'une nécessité de passer à l'acte pour détruire, à l'aide des « maux-mots », hérités, mais refusés.
- Les grèves de cette année m'ont empêchée de développer ce rapport au langage jusqu'au point où l'on peut l'opposer à la réalité du faux bilinquisme.
- J'appelle *faux bilinguisme* la pratique que les détenus avaient de l'allemand ; cette langue dans les camps était condition de survie au moment même où sa pratique rendait impossible tout échange symbolique.
- Seule l'analyse du *faux bilinguisme* permet à mon avis de comprendre quel a été le « prix payé » par les auteurs testamentaires pour garantir à la fois la vérité de la disparition et une transmission capable de renverser l'offense en alliance avec le lecteur. Et cela afin de renouer, par la parole, avec les générations à venir.

INDEX

Thèmes: Anthropologie